

# METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DE GENRE



L'ACADÉMIE DES  
LEADERS PUBLICS

**Durée :** 1 journée, 7 heures

**Moyens pédagogiques :** cas pratiques et mises en situation

**Publics visés :** En groupe, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

**Pré-requis :** aucun

**Les acquis recherchés :**

- ✓ Maîtriser le cadre législatif relatif à l'égalité des genres
- ✓ Savoir mettre en place une approche intégrée de l'égalité

---

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Identifier les **conséquences des inégalités femmes-hommes** sur l'efficacité des politiques publiques
- > Distinguer les définitions des **approches de l'égalité** : approche spécifique, approche transversale et approche intégrée
- > Déterminer les champs d'actions possibles quant à sa délégation : **exemples de bonnes pratiques**
- > Appréhender le **cadre législatif** et les **obligations de la fonction publique** française en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- > Connaître les outils à disposition pour **mettre en place une approche intégrée de l'égalité**

---

## CONTENU PEDAGOGIQUE

### > **Cadre législatif et normatif autour de l'égalité**

Présentation des grands textes plaçant le cadre de l'approche intégrée de l'égalité

### > **Pourquoi adopter une approche intégrée de l'égalité ?**

Comprendre les avantages de l'adoption d'une approche intégrée de l'égalité dans les politiques publiques

Les évolutions législatives en matière d'égalité professionnelle dans la fonction publique

### > **Outils et dispositifs existants pour mettre en place une approche intégrée**

Présentation des différents outils et dispositifs existants pour mettre en place une politique publique

### > **Objections et résistances aux Politiques d'égalité**

Présenter un panorama des résistances ou oppositions qu'il est possible de rencontrer dans la mise en place de nouvelles manières d'élaborer les politiques publiques